

FIL ROUGE

JAB
CH-1003 Lausanne
Poste CH SA

Loi sur l'électricité

Les raisons de dire oui

PAGE 5

Europe

It's The final countdown
avant le 9 juin

PAGE 9

LA SANTÉ PRIME

Pour alléger la charge des
familles

JOURNAL DU PARTI
SOCIALISTE VAUDOIS
N° 17 – MAI-JUIN 24

PAGES 4-8



EDITO À VENIR

édito Le 3 mars 2024 restera un dimanche historique: la Suisse dit oui à la 13^{ème} rente AVS! Enfin, pour la première fois depuis plus de 100 ans, une initiative syndicale est acceptée. Enfin, une amélioration dans les retraites. Et cette victoire, elle est collective. C'est grâce à une forte mobilisation que nous y sommes arrivés. Les sections, les élu·es, les camarades et militant·es n'ont pas chôme pour convaincre la population d'accepter cet objet en votation. Et le résultat est là, les scores sont canons : presque 59% de oui au niveau du pays et près de 75% pour le Canton!

C'est que la situation actuelle est sans appel: tout augmente, mais nos revenus ne suivent pas. Les mois sont de plus en plus difficiles à terminer, même pour les personnes qui avaient auparavant un revenu que l'on aurait pu qualifier de confortable. Mais les solutions sont sur la table et une en particulier: le plafonnement des primes à 10% du revenu, sur lequel nous voterons en juin. Il est absolument nécessaire que cette initiative – la nôtre qui plus est! – soit acceptée en Suisse et que le score cantonal

soit canon. Sans nous reposer sur nos lauriers, gardons et entretenons la bonne dynamique actuelle, qui a commencé déjà avec les élections fédérales de l'année passée. Continuons sans relâche à être présent·es partout où cela est possible pour marteler nos messages: sur les stands, dans les courriers des lecteurs, dans nos cercles familiaux et amicaux.

■ ADRIANE BOSSY, CO-SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Mal à droite

non-sens politique Une profonde tristesse vous envahit lorsque vous réalisez que vous ne pourrez pas assister au spectacle du Cirque Knie cette année? Rassurez-vous: la droite est là pour vous divertir avec son incroyable numéro de contorsionisme politique! Celle-ci, traditionnellement toujours prompte à puérilement tenter des procès en dogmatisme à la gauche, se retrouve bien mal prise. D'abord, souvenez-vous: il y a quelques semaines, cette dernière invitait le peuple à rejeter l'initiative pour une 13^{ème} rente au prétexte qu'elle arrosait tout le monde au lieu de cibler les personnes en ayant le plus besoin. Aujourd'hui, alors que c'est précisément le but qu'atteindrait l'initiative d'allègement des primes du PS, laquelle soulagerait le porte-monnaie d'innombrables familles de la classe moyenne, rebelote: c'est nient pour le PLR, l'UDC et le Centre au motif qu'elle ne s'attaquerait pas aux coûts de la santé. Rappelons qu'à part une médecine à deux vitesses (une au rabais pour les plus pauvres et une au taquet pour les plus riches, évidemment), le camp bourgeois n'a jamais brillé par sa force de proposition en la matière. Puis, au niveau cantonal, après avoir annoncé avec fracas des comptes dans le rouge, la majorité de droite du Conseil d'Etat n'a pas estimé bienvenus les plus de 200 millions de francs qui seraient économisés par le Canton avec l'acceptation de l'initiative. On ne frôle plus le ridicule: on s'écrase dessus. Chères et chers adversaires, la seule et unique raison pour laquelle vous refusez de soutenir cette initiative est qu'elle émane du Parti socialiste. J'espère qu'à l'avenir vous cesserez vos piètres partisâneries et agirez enfin pour la population. ■ ANDREA MÜNGER, CO-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FIL ROUGE

Le journal du PSV est produit par une rédaction composée de militant·es. Nous souhaitons contribuer aux combats actuels pour le progrès social – sans oublier d'où nous venons et qui nous sommes. Notre fil rouge, ce sont nos valeurs et notre histoire. Ensemble, rédigeons ce nouveau chapitre du socialisme démocratique.

La rédaction est ouverte à chaque membre du PSV – et nous accueillons volontiers vos idées, avis et lettres de lecteur·trices à l'adresse: redaction@ps-vd.ch

IMPRESSUM

Responsable: Andrea Münger
Rédaction: Adriane Bossy, Preeti Damon-Schaerer, Deborah Intelisano, Bernard Morel, Virginie Pilault, Najia Trottet, Simon Schönmann, Frédéric Maye
Editeur: Parti socialiste vaudois
Adresse: Chauderon 5, 1003 Lausanne
Contact: 021 312 97 57 redaction@ps-vd.ch
Maquette: Stéphanie Tschopp www.madamepasteque.ch
Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et environs
Abonnement: 25 francs
Parutions: 4 parutions annuelles

Sommaire

édito Une 13^{ème} rente AVS: on peut se le permettre! ▶ PAGE 2 — **fédérales** Premier parti du Canton! ▶ PAGE 3 — **poing fort** Premiers pas à Berne! ▶ PAGE 3 — **votations** 2024: le défi des rentes ▶ PAGE 4 — **votations** La 13^{ème} rente AVS profite avant tout aux bas et moyens revenus ▶ PAGE 5 — **mobilité** Folie autoroutière: stop au code de la dérouté! ▶ PAGE 6 — **mobilité** Interview de Vincent Kaufmann: «On ne s'est pas intéressé au rail» ▶ PAGE 7 — **fsv** La séparation Homme-Artiste: une illusion dangereuse ▶ PAGE 8 — **vie du parti** Bienvenue à Sébastien Kessler et Cédric Echenard, félicitations à Sébastien Cala! ▶ PAGE 10 — **vie du parti** Mieux comprendre les réticences ▶ PAGE 10 — **vie du parti** Agenda du 1^{er} semestre 2024 ▶ PAGE 11 — **portrait** Werner Blum ▶ PAGE 12



La belle délégation du PS Vaudois au 1er mai 2024 © Samuel de Vargas, PSV

1^{er} mai, du 19^e siècle à nos jours, des luttes toujours actuelles

rassemblement Fidèles au poste, les socialistes étaient de la partie pour la mobilisation du 1^{er} mai 2024.

Depuis la fin du 19^e siècle, le 1^{er} mai est un jour de lutte pour les travailleuses et les travailleurs. Elle symbolise le combat, venu d'abord des Etats-Unis, pour une journée de travail de 8 heures. A l'époque, beaucoup d'entreprises démarraient leur année comptable le 1^{er} mai. Lors du Congrès de 1884, les syndicats américains se donnent donc deux ans pour diminuer les journées de travail. En 1886, une grève générale est lancée aux Etats-Unis, largement

suivie par les salarié-es de l'époque.

Vetropack, hélas

Aujourd'hui, la mobilisation continue pour les droits des travailleurs et travailleuses et l'appel du 1^{er} mai 2024 était clair: augmenter les salaires et baisser les primes! Cette année, le 1^{er} Mai en Suisse avait aussi un côté plus joyeux: la fête pour la 13^e rente AVS. Un oui historique: la première fois depuis plus de 100 ans que les mouvements syndicaux rem-

portent une votation sur une de leurs initiatives. Pour ce 1^{er} mai, festif mais aussi combatif, après les discours, dont celui de Jean Tschopp, Conseiller national, près d'un millier de personnes ont défilé dans les rues de Lausanne, avant de se retrouver à Montbenon pour déguster plusieurs mets, dont la raclette du PSV et du PSL. En tête de cortège, les salarié-es de Vetropack. On apprendra malheureusement deux semaines plus tard que la verrerie fermera bel et bien et

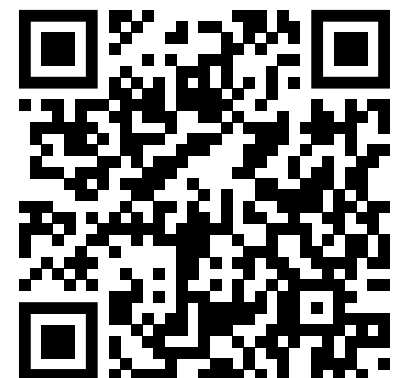
que la majorité des 180 emplois seront supprimés. Une preuve de plus, s'il en fallait encore, que les luttes syndicales sont toujours d'actualité. ■ ADRIANE BOSSY

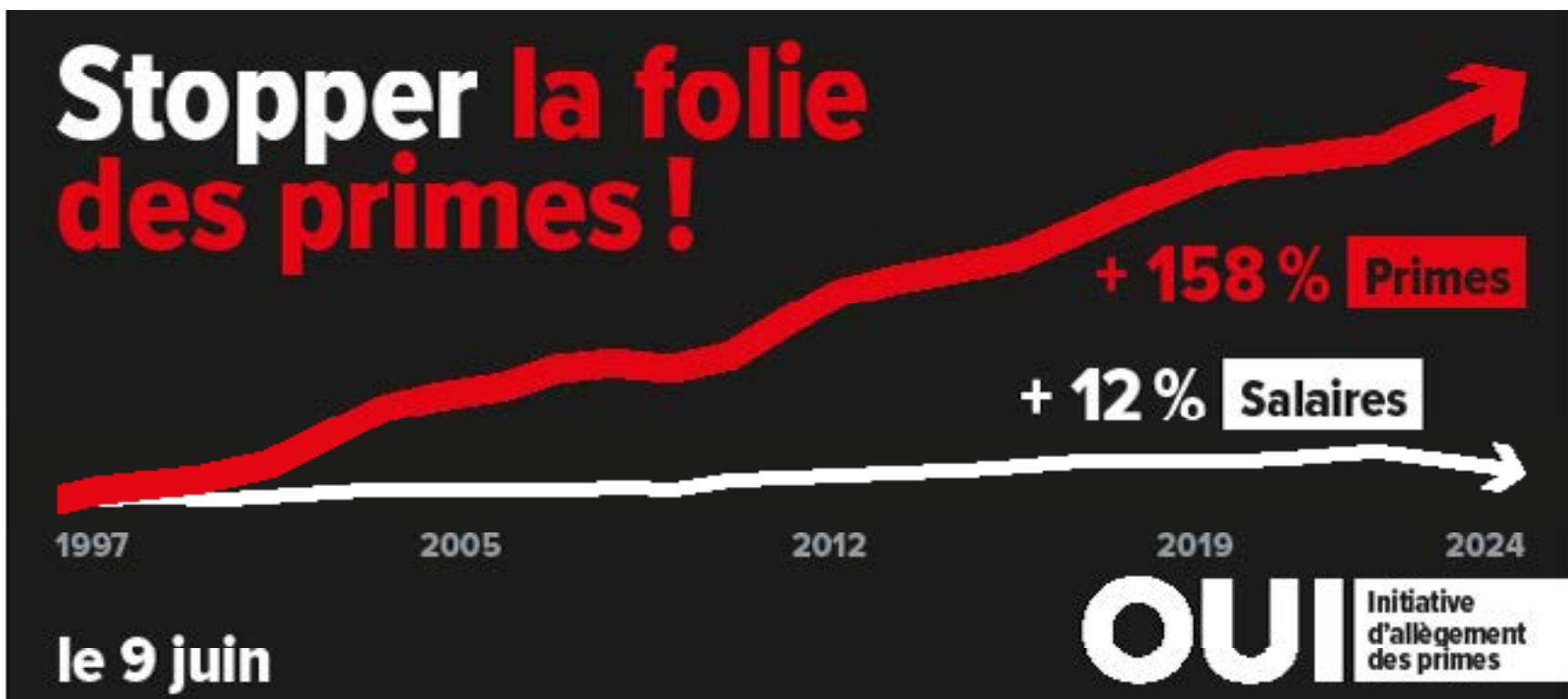
Cap sur le 14 juin !

Ily a un an, Laurie Willomet, co-présidente des Femmes socialistes vaudoises (FSV), écrivait dans son édito sur le 14 juin l'importance de s'engager, encore aujourd'hui, surtout aujourd'hui. Un an après son édito, le retour de bâton est toujours présent et notre militantisme dans la rue, en politique et partout où cela est possible est toujours néces-

saire. Nous devons continuer à marteler tous nos messages, pour qu'ils soient non seulement entendus, mais qu'ils soient désormais appliqués. Que l'égalité soit plus qu'un slogan. Comme l'écrivait Laurie : «Nous nous sommes engagées le 14 juin, mais le combat pour l'égalité ne connaît pas de date limite». Alors camarades, soyons nombreuses et nom-

breux le 14 juin pour le cortège de la Grève féministe, afin de porter haut nos revendications. Les FSV organisent une soirée à la Datcha à partir de 20h30. Les hommes solidaires seront les bienvenus, mais à une condition: qu'ils s'impliquent dans la gestion de la soirée. Pour vous inscrire, scannez le QR code. ■ ADRIANE BOSSY





© PS Suisse

Plafonner les primes et mettre au pas les lobbys

10% En acceptant l'initiative du PS, le peuple presserait le monde politique à prendre des mesures pour endiguer la hausse des prix. Comme, par exemple, la baisse du prix des médicaments, systématiquement bloquée par le lobby pharmaceutique.

Le 9 juin, nous voterons sur le plafonnement des primes. En cas de oui, les primes de l'assurance-maladie obligatoire seront plafonnées à dix pour cent du revenu disponible. Les familles, les personnes seules et les retraitées de la classe moyenne en profiteront en premier lieu. Le pouvoir d'achat de la classe moyenne et des personnes à bas revenus est sous pression : les loyers, les primes ainsi que le coût de la vie augmentent. Après le net oui à la 13^e rente AVS, la question se pose encore : que fait la politique pour soulager ces personnes?

Confédération et cantons face à leurs responsabilités

Aujourd'hui, le coût des

primes est à la charge des assurés. Peu bénéficiant d'une réduction de primes et les critères d'octroi varient fortement d'un canton à l'autre. De plus, il semblerait que les primes continuent d'augmenter à l'avenir. Si l'initiative d'allègement des primes est acceptée le 9 juin, les primes seront plafonnées de manière uniforme dans toute la Suisse : la Confédération et les cantons seront davantage mis à contribution. Cela devrait renforcer la motivation des politiques à se libérer de l'influence du lobby de la santé et à réduire les coûts là où c'est possible, et cela sans perte de qualité. Par exemple, il faudrait renforcer la prévention et éviter les doublons. De même, nous payons toujours

les médicaments nettement plus chers en Suisse qu'à l'étranger.

Le lobby empêche les baisses de prix

Les tentatives de baisse des prix des médicaments ont jusqu'à présent échoué lamentablement face au puissant lobby de la santé dans la Berne fédérale. De nombreux-ses parlementaires figurent sur les listes de salaires des hôpitaux, des groupes pharmaceutiques et des assurances-maladie. Ce sont finalement elles et eux qui ont empêché la baisse des prix des génériques proposée en 2019 par Alain Berset, alors ministre de la Santé. Aujourd'hui encore, les génériques coûtent presque deux

fois plus cher en Suisse qu'à l'étranger.

Des promesses, toujours des promesses!

Si l'initiative d'allègement des primes est acceptée et que les coûts ne peuvent plus être imputés directement à la population, l'influence du lobby de la santé au Palais fédéral devrait diminuer. ■ direct-magazine.ch



La loi pour l'électricité permet de mettre en œuvre 16 projets hydrauliques, ainsi que des projets solaires et éoliens d'importance nationale. © Appolinary Kalashnikova | Unsplash

Indépendance (énergétique) et neutralité (carbone)

watt else? Le 9 juin nous voterons sur la loi sur l'électricité. Son but: garantir l'indépendance énergétique de la Suisse et développer les énergies renouvelables. C'est le résultat d'un large compromis au Parlement mais elle est attaquée par un référendum. Voici quelques bonnes raisons de voter oui.

D'une part, il faut arrêter de dépendre de l'étranger pour notre électricité. D'autre part, les énergies vertes doivent monter en puissance de toute urgence. Là-dessus, tous les partis sont d'accord, sauf l'UDC. Le Conseil fédéral et le Parlement soutiennent la nouvelle loi.

L'objectif est clair : la Suisse doit atteindre la neutralité carbone en 2050. La production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, doit passer de 5 à 35 térawattheures d'ici 2035, pour atteindre 45 TW en 2050.

Le projet pose les bases pour une augmentation rapide de la production d'électricité à partir de sources renouvelables comme l'eau, le soleil, le vent ou la biomasse. La loi prévoit par exemple de développer 16 projets hydro-électriques (construction ou modification

des bâtiments existants). 80% du développement de panneaux solaires se ferait sur des bâtiments et des infrastructures déjà existants. Pas ou peu de risques, donc, d'endommager le paysage.

Être indépendants pour éviter les pénuries

La Suisse est toujours dépendante de l'électricité étrangère. Nous risquons de subir des pénuries pendant les mois d'hiver si nous ne pouvons pas importer assez d'électricité. L'approvisionnement n'est pas garanti en cas de perturbations dans nos pays fournisseurs, comme on l'a vu avec la guerre en Ukraine. Et lorsque les prix de l'uranium, du pétrole et du gaz s'envolent, c'est bien sûr le consommateur qui trinque. Le consommateur, c'est-à-dire bien souvent le locataire ! En produisant davantage d'électricité locale et renouvelable, on

protège donc les locataires de ces mauvaises surprises.

Sortir du nucléaire

En 2017, la population a clairement voté contre la construction de nouvelles centrales nucléaires, coûteuses et dangereuses. Le risque d'une catastrophe nucléaire existe toujours. L'énergie venue de l'étranger est elle aussi parfois issue de l'énergie nucléaire. La France veut même nous faire participer au financement de ses centrales ! En renforçant la production d'électricité indigène à partir d'énergies renouvelables, comme le prévoit la Loi sur l'électricité, la Suisse peut tourner une fois pour toutes la page du nucléaire.

Ce que nous pouvons faire

Si ces quelques arguments vous ont convaincu, il faut maintenant agir ! Sur le site de la campagne, vous trouverez

des signatures pour votre boîte mail, des « headers » pour vos profils et pages Facebook / LinkedIn, et plein d'idées pour vous engager. Vous pouvez aussi laisser votre photo accompagnée d'un message en faveur de la loi. Merci d'avance pour votre soutien! ■ VIRGINIE PILAULT



Brigitte Crottaz est membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique au Parlement. © PSV

«L'i faire»

interview Brigitte C
oui à l'initiative d

L'initiative du PS voulant limiter à 10% du revenu le montant des primes d'assurance maladie, soumise au vote le 9 juin prochain, peut-elle aussi conduire à une réduction des coûts de la santé?

Ce n'est pas son objectif premier. Elle vise d'abord à réduire la charge que fait peser sur les ménages le montant des primes de l'assurance obligatoire des soins (AOS), auxquelles il faut encore ajouter la franchise et la quote-part. Un oui à cette initiative ferait prendre conscience au monde politique des coûts que doit supporter la population en matière de santé. En Suisse, seulement 36% de ces coûts sont pris en charge par l'état alors que dans les pays qui nous entourent, on est à environ 80%.

De plus, chez nous, les yeux pour les lunettes, les oreilles pour les appareils auditifs et les dents ne font pas partie du corps humain au niveau de la LAMal. Bien des gens choisissent des franchises élevées pour des raisons financières et renoncent à certains soins. Des primes limitées à 10% de leurs revenus pourraient les inciter à choisir une franchise plus basse et donc à mieux se soigner.

Un oui à l'initiative pourrait-il pousser le monde politique et les acteurs de la santé à revoir leur point de vue sur les coûts de la santé?

Si l'initiative est acceptée, le montant qui serait à la charge de la confédération (deux tiers) et des cantons (un tiers) est estimé au pire à 4,5 milliards de

francs par an. C'est un chiffre élevé qui est là pour faire peur. En faisant une comparaison avec le canton de Vaud, où les primes sont limitées à 10% du revenu depuis 2019, on atteindrait au niveau du pays un montant inférieur à deux milliards. Cela dit, dès lors

auraient peut-être une chance d'être acceptées. Ce n'est que sous la pression que les pharmas et les autres acteurs de la santé acceptent de revoir leurs tarifs. Encore que concernant les pharmas, je ne suis pas très optimiste.

«En Suisse, 36% des coûts de la santé sont pris en charge par l'état alors que dans les pays qui nous entourent, on est à environ 80%.»

Brigitte Crottaz

que la confédération devrait participer, peut-être que les mesures de maîtrise des coûts, je pense notamment à celles qu'avait faites Alain Berset et qui avaient été toutes refusées,

Venons-en à l'initiative du Centre «Pour des primes plus basses». Quelles sont les raisons qui poussent le PS à dire non?

C'est une initiative à la fois

Superflue et dangereuse: l'initiative pou

Troisième dose Plus de quatre ans après le début de la pandémie de covid-19, nous sommes toujours en attente de vaccins efficaces et sûrs. En quoi cette initiative, dite «Pour la liberté et l'intégrité

Oublions un instant l'aspect anachronique d'une énième votation sur la vaccination contre le covid-19. Cette initiative demande l'inscription du consentement obligatoire de chaque citoyen-ne pour toute atteinte à l'intégrité physique commise par l'État.

Il est ironique de constater que cette initiative visait à l'origine à empêcher la vaccination forcée, laquelle n'est déjà pas possible sans le consentement de chacun-e. En effet, il se trouve que l'intégrité physique est déjà inscrite dans... la Constitution.

Champ d'action limité

Une initiative superflue, donc, mais non moins dangereuse car les conséquences ne concerneraient pas tant la vaccination. Au contraire, cette initiative limiterait considérablement le champ d'action de l'État, au nom d'une liberté

individuelle absolue. Ainsi, pas de restriction de liberté pour qui aurait commis un crime et ne donnerait pas son consentement à l'emprisonnement. Pas de prélèvements d'ADN ou d'empreintes digitales dans le cadre d'enquêtes policières. Les exemples sont nombreux,

«Initiative peut aussi baisser les coûts»

Crottaz, conseillère nationale et médecin, explique pourquoi il faut dire «allègement des primes d'assurance maladie et non aux deux autres.

complexe et simpliste qui dit que si les coûts de la santé augmentent davantage que les salaires, il faut trancher pour les faire baisser. Mais sans préciser dans quel domaine. Le risque est grand, en cas de oui, que cela débouche sur un rationnement des prestations de soins. Si cette initiative avait été mise en place en 2000, on estime qu'il y aurait aujourd'hui 30% de prestations médicales qui ne seraient plus remboursées par l'AOS. On se dirigerait rapidement vers une médecine à deux vitesses car bien des soins, aujourd'hui pris en charge par l'AOS, ne pourraient l'être que par des assurances privées, hors de portée pour une majorité de la population.

Mais le rejet n'est pas si

unanime. D'ailleurs, lors du vote au Conseil national, les députés PS et vert·e·s n'ont pas dit non, mais se sont abstenus...

J'avoue qu'au départ, nous étions un peu embêtés car dire non à une initiative qui dit vouloir «des primes abordables» est difficile à faire comprendre à la population. Alors plutôt que de rejoindre l'UDC et le PLR qui disaient non, nous avons préféré nous abstenir. Pour ce qui est des coûts de la santé, je pense que notre initiative serait plus efficace pour les freiner car elle n'engendrerait aucun rationnement des soins. On se dirigerait rapidement vers une médecine à deux vitesses car bien des soins, aujourd'hui pris en charge par l'AOS, ne pourraient l'être que par des assurances privées,

hors de portée pour une majorité de la population.

Le Conseil fédéral a prévu un contre-projet indirect pour chacune des deux initiatives, qui entrera en vigueur en cas de non. Quels seront les effets?

Concernant notre initiative, le contre-projet contraindrait les cantons à être un brin plus généreux. Le montant estimé qui serait à la charge des cantons, 360 millions de francs, est cependant dérisoire par rapport à celui qui soulagerait les familles en cas de oui à notre initiative. De plus, il n'y aurait aucun retour positif pour le canton de Vaud. Pour ce qui est de l'initiative du Centre, le contre-projet fixe des objectifs de coûts, mais sans être contraignants.

Comment réagis-tu à l'initiative «Pour la liberté et l'intégrité physique»?

C'est le sous-titre «Stop à la vaccination obligatoire» qu'il faut surtout retenir car là est le but essentiel des initiants. Cette initiative n'a pas de sens. Le respect de l'intégrité physique figure dans la constitution. L'acceptation de l'initiative remettrait en cause cet article constitutionnel. Quant à la vaccination, elle n'a jamais été obligatoire même pour le covid. Certes les non-vaccinés ont été un moment donnés limités dans leurs activités, mais on ne les jamais contraints à se faire vacciner. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR BERNARD MOREL

Sur l'intégrité physique

Nous sommes appelés à nous prononcer sur une initiative déposée par les mouvements «Pour la liberté et l'intégrité physique», est-elle différente des précédentes ? Et surtout, pourquoi la rejeter?

mais évoquent tous une société anarchique où l'État perdrait son monopole de la violence physique légitime.

Rousseau bafoué

Finalement, cette initiative ne demande rien de moins que de remettre en question le

contrat social au sens de Rousseau. Cet accord de chacun-e avec tous pour faire société ensemble. Nous faisons société car nous acceptons de céder une partie de notre liberté à l'État. Cette initiative est donc dangereuse car elle touche aux fondamentaux de notre

entité commune, au-delà d'une simple histoire de vaccination contre un virus dont on n'entend plus parler depuis un moment déjà. ■ DEBORAH INTELISANO

Une personne sur cinq ne va plus chez le médecin

pouvoir d'achat En raison de l'explosion des primes d'assurance-maladie, de plus en plus de personnes choisissent la franchise la plus élevée afin que l'assurance obligatoire soit un peu moins chère.



Philippe Luchsinger est président de l'association professionnelle des médecins de famille et de l'enfance. © medecinsde-famille.ch

La hausse des primes d'assurance-maladie n'est pas le seul problème auquel est confrontée la population en Suisse: les franchises élevées et la quote-part qui s'applique lors d'une visite chez le médecin sont également des facteurs de stress. Les conséquences sont graves: de plus en plus renoncent à aller chez le médecin, faute de moyens. Cela a de nombreuses conséquences négatives pour le système de santé et aggrave souvent la situation médicale des personnes concernées. Philippe Luchsinger, médecin de famille et président de l'association professionnelle des médecins de famille et de l'enfance, répond aux questions de «direct», magazine en ligne du PS Suisse, à ce sujet.

L'explosion des primes d'assurance-maladie

conduit de nombreuses personnes à choisir la franchise la plus élevée. Cela signifie qu'elles doivent payer elles-mêmes, en plus des primes mensuelles, les 2500 premiers francs nécessaires à un traitement. Un simple examen est donc très cher malgré l'assurance. Quelles en sont les conséquences pour le système de santé?

Si vous savez que vous n'avez tout simplement pas les premiers 2500 francs plus les parts de la quote-part – donc encore une fois jusqu'à 700 francs – vous n'irez pas chez le médecin. Vous n'irez pas aux urgences et n'achèterez pas les médicaments dont vous avez besoin. On pourrait penser que le système de santé est soulagé par les franchises élevées. Seulement voilà: ce sont les mauvaises personnes qui ne se font pas soigner! Les conséquences? Une prise en charge nettement moins bonne, avec des coûts induits incomparablement plus élevés.

Cette situation concerne-t-elle en premier lieu les personnes vivant dans la pauvreté ou menacées de pauvreté, ou les personnes à revenu moyen renoncent-elles de plus en plus à des traitements médicaux pour des raisons financières?

Nous connaissons ce comportement depuis longtemps chez les personnes menacées

de pauvreté. Dans ce cas, il existe parfois des possibilités de soutien. Mais ce qui est nouveau, c'est que les familles et les personnes de la classe moyenne ont de plus en plus de mal à payer leurs primes. Et renoncent de plus en plus à se faire soigner.

Cette tendance s'est-elle accentuée au cours des dernières années?

Depuis 2010, la Suisse participe à une enquête internationale sur les soins de santé. L'année dernière justement, la quatrième enquête a été menée. Elle a clairement montré que le nombre de personnes qui renoncent à un traitement médical a nettement augmenté. Si 5 % étaient dans cette situation en 2010, ils seront près de 20 % en 2023. Soit une personne sur cinq!

Ne pas se faire examiner, c'est prendre le risque qu'une maladie soit déjà bien avancée au moment du diagnostic. Quelles sont les conséquences pour le système de santé?

Je peux peut-être illustrer mon propos par deux exemples: lors d'un diagnostic de cancer, le moment où la maladie est diagnostiquée est décisif. Moins il a pu se développer et se préparer, plus les chances de pouvoir le traiter avec succès sont grandes. Si le diagnostic est tardif, le coût du traitement est beaucoup plus élevé. Cela entraîne alors des coûts plus élevés et de moins bons résultats

thérapeutiques, c'est-à-dire une durée de vie réduite et des souffrances inutiles. Deuxième exemple: le diabète et l'hypertension artérielle. Aujourd'hui, les patient-es atteints de ces deux maladies, détectées tôt et traitées de manière conséquente, ont une espérance de vie normale, à un prix avantageux. Tout retard, tout traitement inadéquat entraîne des complications très coûteuses comme l'infarctus du myocarde ou l'insuffisance rénale. Cela peut être évité!

L'initiative d'allègement des primes veut plafonner les primes à 10 % du revenu. Cela ne résoudrait pas le problème des franchises élevées. Pensez-vous qu'un «oui» dans les urnes le 9 juin pourrait malgré tout inciter les patient-es à recourir à nouveau à temps aux soins médicaux?

Avec l'initiative d'allègement des primes, les gens peuvent à nouveau choisir une franchise basse. En conséquence, une maladie pèse nettement moins sur le budget du ménage. Ces personnes ne devront plus renoncer à des soins nécessaires pour des raisons financières. Cela a des conséquences positives pour les patient-es, mais aussi sur les coûts de la santé.

■ SOURCE: DIRECT-MAGAZINE.CH

Elections européennes: un quart de la population suisse a le droit de vote!

viel glucksmann En Suisse vivent plus de deux millions de citoyen·nes de l'UE. Ces dernier·ères disposent du droit de vote européen et peuvent peser sur un scrutin dont l'issue aura une influence indéniable sur le pays.



Fort de 705 député·es issu·es de 27 Etats membres, le Parlement européen se renouvellera le 9 juin prochain. © Frederic Koberl | Unsplash

Une question lancinante flotte dans les coursives du pouvoir européen : que pèsera le Parti socialiste européen (PSE) à l'issue du scrutin prévu du 6 au 9 juin ? Moquant les querelles intestines de la gauche et une ligne politique devenue inaudible pour le quidam, les oiseaux de mauvais augure lui prédisent des lendemains qui déchantent. Voire carrément une extinction politique, selon les détracteur·trices les plus virulent·es. Or, à humer la dernière fournée de sondages, on trouve matière à mettre du baume au cœur des camarades de Rome, Paris ou Bruxelles. Foi de sondeur·euses, le PSE

devrait conserver sa place de deuxième force politique européenne et continuer à peser sur la prochaine législature. Contre vents eurosceptiques et marées populistes.

Plus de voix en Suisse que dans certains pays de l'UE

Début juin, le dernier mot reviendra aux 450 millions de citoyen·nes des 27 membres de l'Union européenne. Un scrutin auquel les Suisse·sses ne sont pas convié·es, relégué·es au rang d'observateurs. Quoique... Selon les statistiques officielles, quelque 2,3 millions de personnes vivant en Suisse – citoyen·nes européen·nes et binationaux·ales additionné·es

– possèdent un passeport de l'UE. Et, de fait, le droit de vote européen. Soit un quart de la population suisse.

Non à la bardellisation du Parlement européen

Un ruisseau dans la mer? Certes, mais sachant que cela représente davantage d'électeur et d'électrices que dans certains états membres de l'UE, le jeu en vaut la chandelle. D'autant que ces élections revêtent un enjeu capital, hantées qu'elles sont par le spectre d'une percée de l'extrême droite. Il va sans dire que laisser l'Europe aux mains des forces qui l'ont toujours combattue – des populistes natio-

nalistes aux souverainistes eurosceptiques – sonnerait le glas de notre modèle démocratique.

Vous faites partie des 2,3 millions de citoyen·nes européen·nes installé·es en Suisse? Renseignez-vous sur les conditions de participation au scrutin selon la législation nationale concernée – par exemple sur www.eeas.europa.eu – et faites entendre votre voix outre-Rhin et par-delà les Alpes! ■ FRÉDÉRIC MAYE

Merci pour la confiance renouvelée...



...et en route vers de nouvelles victoires!

Equipe réélue de la Présidence 2024-2026 (de gauche à droite) : Sébastien Pedroli, Thanh-My Tran-Nhu, Romain Pilloud, Virginie Pilault et Alexandre Démétriadès.

Comptes 2023 - Préserver les ressources de l'Etat, répondre aux besoins de la population et empêcher l'austérité



grand conseil Avec un déficit de 39 millions de francs au bouclage des comptes 2023, la situation financière du Canton est sérieuse. En plus de l'absence de redistribution de la BNS, les baisses fiscales successives votées par la majorité de droite ont provoqué ce que nous dénonçons : une fragilisation des finances publiques!

Il est crucial de prioriser la préservation des ressources de l'État, de répondre aux besoins de la population et d'éviter l'austérité. Cela implique d'abandonner les réductions d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et de concentrer les

ressources sur les services publics, les besoins de la population et les aides ciblées, surtout dans un contexte économique, social et environnemental incertain.

Comme nous l'avons dit et répété dans les différents débats fiscaux, l'irresponsabilité des politiques de droite le confirme : le spectre de l'austérité pourrait revenir. C'est d'ailleurs ce que laisse présager l'annonce par le Conseil d'État de droite d'un plan d'action. En gros: une politique d'austérité afin de permettre de poursuivre l'arrosage de cadeaux fiscaux aux plus riches, au détriment des plus modestes et de la classe moyenne. Et ce alors que le

Conseil d'État s'était engagé à renoncer à ces baisses fiscales selon la situation au bouclage des comptes.

Il faut maintenir un service public de qualité, assurer de bonnes conditions de travail et de salaire pour le personnel (notamment dans les secteurs santé et social parapublic), renforcer la lutte contre les inégalités, maintenir le pouvoir d'achat et mobiliser des moyens pour répondre aux défis à venir. Et pas offrir de nouveaux cadeaux fiscaux à celles et ceux qui n'en ont pas besoin.

■ JULIEN EGGENBERGER, DÉPUTÉ, MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES

Merci et bravo à toutes et tous!

évènement Réuni·es en Congrès ordinaire, les déléguées et délégués du PS Vaudois ont renouvelé leurs instances et soutenu les mobilisations étudiantes pour la Palestine.



Près de 200 camarades se sont retrouvés à la Salle polyvalente de Lavigny le 4 mai dernier.

Le Congrès ordinaire du Parti socialiste vaudois a rassemblé près de 200 membres à Lavigny samedi 4 mai. L'équipe de la présidence, composée d'un président et de 4 vice-président·es a été réélue à l'unanimité.

Confiance en la Présidence renouvelée

Après deux ans de mandat, l'équipe de la présidence, composée de Romain Pilloud, président, Virginie Pilault, Thanh My Tran-Nhu, Alexandre Démétriadès et Sébastien Pedroli, vice-président·es, a décidé de rempiler pour un nouveau mandat. Ils ont d'abord présenté leurs motivations à continuer et le bilan positif des deux dernières années pour le PSV, tels que les résultats des dernières élections fédérales et l'acceptation de la 13ème rente

AVS. Ils ont également rappelé les enjeux importants qui nous attendent sur la scène politique cantonale et en vue des élections de 2026 et 2027. «Ces deux années nous ont porté dans le sillage des élections, la fin du cycle électoral nous permettra aussi de porter d'autres projets politiques» a rappelé Romain Pilloud.

Travailler ensemble pour l'égalité

Laurie Willommet et Oriane Sarrasin, membres des Femmes Socialistes Vaudoises (FSV) ont présenté devant le Congrès leur résolution intitulée «Etre une femme en politique». Rappelant les inégalités entre hommes et femmes en politique, au niveau de la sous-représentation mais également au niveau des attaques dont ces dernières peuvent être

victimes, elles demandent la création d'un groupe de travail réunissant des membres du Comité Directeur et des FSV pour répondre aux problématiques susmentionnées. La Jeunesse socialiste vaudoise a également présenté une résolution pour un soutien aux mouvements pacifistes et pour les droits humains en lien avec la situation au Proche-

Orient, acceptée elle aussi par le Congrès.

Les délégué·es du PSV ont également élu leur nouveau Comité Directeur pour un mandat de deux ans. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans ce nouveau mandat et nous réjouissons de travailler à leur côté. ■ ADRIANE BOSSY



Equipe élue du Comité directeur 2024-2026 (de gauche à droite) : Laura Macchia, Sonya Butera, Eric Fatjo, Ludvine Barthélémy, Daniel Barbezat (qui est derrière) Mehdy Henrioud, Cédric Bussy, Preeti Damon-Schaerer, Julia Macheret, Fabien Bourban (qui est derrière) Claudio Solazzo, Robert Tye, Gaspard Genton, Françoise Pochon, Mireille Aubert.

Rendez-vous sur direct-magazine.ch!

Direct est un site web du PS Suisse avec des articles sur la politique, l'économie et la société. Les articles en pages 4 et 8 en sont directement tirés.

Par le biais du site web direct-magazine.ch, le PS Suisse communique directe-

ment avec les internautes. Il accompagnons la politique, l'économie et la société dans une perspective sociale-démocrate. Dans ses articles, il aborde des thèmes d'actualité, explique des faits complexes et les classe politiquement.

Le site Internet est géré par le PS Suisse. Les articles sont produits par des collaborateurs et des membres du PS, par des personnes externes ainsi que par des personnes invitées. Abonnez-vous à sa newsletter hebdomadaire via ce QR Code!



Ludivine Barthélémy

portrait Sensible aux inégalités sociales dès son jeune âge et désireuse de s'engager pour les réduire, elle s'est établie dans le Vully en 2018 et est devenue présidente de la section Broye-Vully du PS.



Ludivine est nouvelle membre du Comité directeur depuis le 4 mai.

Vallamand est un joli endroit, dans le vignoble du Vully, au bord du lac de Morat, faisant partie de la commune de Vully-les-Lacs. C'est là que Ludivine Barthélémy, son mari Grichka et leurs deux filles, Némia (6 ans) et Eileen (4 ans et demi) ont fait le choix de s'y installer en 2018. Pour le plus grand bonheur du PS, en particulier la section régionale Broye-Vully, dont Ludivine est la présidente depuis deux ans.

Ludivine Barthélémy peut être presque considérée comme une nouvelle venue en politique puisque cela fait moins de trois ans qu'elle a décidé d'adhérer

au PS. Mais sa sensibilité aux questions sociales, environnementales aussi, date de bien des années en arrière. Native du Jura Bernois, citoyenne de La Chaux-de-Fonds – où elle a rencontré son futur mari – durant de nombreuses années, elle a baigné dès son enfance dans le milieu social. «Mon père était éducateur, ma mère éducatrice, alors j'ai décidé très jeune que moi aussi je suivrais une formation dans ce domaine, explique-t-elle. Dans ma famille, les notions de partage et de solidarité étaient bien ancrées et m'ont très vite marquée. J'ai fait mon bachelor

dans une HES à Lausanne, puis mon master en cours d'emploi.»

Terribles inégalités

A La Chaux-de-Fonds, Ludivine Barthélémy a travaillé une dizaine d'années dans une institution qui accueille et soutient des personnes sans domicile fixe. «J'ai été confrontée aux terribles inégalités de

mot pour évoquer Ludivine Barthélémy. Après s'être intéressée juste trop tardivement aux élections communales de 2021, elle a adhéré au PS. «Un choix naturel au vu des valeurs que défendaient mes parents et qui étaient imprimées en moi, précise-t-elle. Les élections cantonales de 2022 ont été un bon moyen pour moi de monter dans le train politique et de me faire

«J'apprécie le contact, l'échange, le débat»

Ludivine Barthélémy

notre société, reprend-elle. Je me suis battue et me bat encore pour que grandisse la tolérance et pour casser l'image souvent négative que beaucoup de gens ont des personnes en difficulté.» Mais en 2021, avec deux enfants en bas âge, elle a fait le choix de quitter son poste pour se consacrer davantage à sa famille. «Bien qu'ayant été confrontée à des situations parfois très difficiles, j'aimais beaucoup mon travail, mais j'ai fait un choix de cœur, ajoute-t-elle. Le meilleur par rapport à ceux à disposition. Je suis mère de famille et j'ai un 20% dans l'entreprise de mon mari et un autre 20% dans l'enseignement dans l'école Pierre Coullery à La Chaux-de-Fonds et à Yverdon. Et cela m'a permis de m'engager en politique.»

Un choix naturel

Engagement n'est pas un vain

connaître. J'ai beaucoup aimé cette campagne, elle m'a fait y prendre goût. J'ai rapidement connu beaucoup de monde car j'apprécie le contact, l'échange, le débat. J'aime que les choses bougent. Ca m'a donné envie de continuer alors je me suis présentée pour entrer au comité de la régionale Broye-Vully et j'en ai pris la présidence.»

Quand on demande à Ludivine Barthélémy le temps qu'elle consacre à ce poste, elle a cette réponse : «Ca prend le temps qu'on a envie d'y donner.» Or, l'envie de s'investir, ce n'est pas ce qui lui manque. Lors du récent congrès de Lavigny, elle a d'ailleurs été élue au Comité directeur du parti. ■ BERNARD MOREL